MONTMORENCY

Démocratie participative

Créer les conditions d’un dialogue permanent avec les habitants de Montmorency sur tous les sujets du quotidien et de l’avenir : c’est l’objectif poursuivi pour que chaque citoyen soit aussi un acteur de sa ville.

Permanences de Monsieur le Maire

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ)

La Ville de Montmorency a mis en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) depuis 1996. Véritable groupe de travail, le CMJ est amené à s’impliquer dans la vie municipale et à être force de proposition. Il représente les jeunes de notre commune et resserre les liens entre eux et l'équipe municipale. Le CMJ est présidé par le Maire ou l'Adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports. Il participe aux cérémonies commémoratives.

Le Conseil des Aînés

Créé en juin 2022, le Conseil des Aînés de Montmorency se compose de 18 membres élus pour 3 ans et dispose d'un budget propre pour mener à bien ses projets. Volonté de transmettre des connaissances aux jeunes Montmorencéens, de créer du lien avec les résidences séniors, d’améliorer le cadre de vie et l’accessibilité de la ville, d’apporter du temps et de l’assistance aux personnes isolées, ... : les travaux des membres du Conseil des Aînés sont répartis en trois commissions (Vie sociale, Intergénérationnel et Cadre de vie).

Contact

Contacter le Maire:
2, avenue Foch
Mail : cabinetdumaire@ville-montmorency.fr

Contacter le CMJ:
21bis, rue de Jaigny
Tél. : 01 39 64 66 30 ou 06 79 50 78 22
Mail : cmj@ville-montmorency.fr

Contacter le Conseil des aînés:

Tél. : 01 34 17 60 99

Mail : ccas@ville-montmorency.fr

Liens utiles
Suivez l'actualité de la ville sur Facebook
Suivez l'actualité de la ville sur Twitter